

République Française  
Département : CANTAL  
Arrondissement : Aurillac  
**OMPS - Commune**

Séance du mardi 02 avril 2024

Délibération N° DE\_2024\_008

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	9	9
Date de la convocation : 26/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le deux avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de la Mairie), sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LOISON.

Présents : Monsieur Samuel SARRAILLE, Monsieur Cédric CARNUS, Monsieur Franck GIRARD, Monsieur Nicolas GUILLON, Monsieur André LACAZE, Madame Nathalie LAVERGNE, Monsieur Jean-Luc LOISON, Monsieur Jean-Claude MOREL, Madame Aline BERTI

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nicolas GUILLON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Vote du budget primitif 2024**

*Le Maire présente le rapport suivant :*

*Mesdames, Messieurs,*

*Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 de la Commune de Omps,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

*Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,*

*Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

Préfecture du Cantal  
Date de réception de l'AR: 04/04/2024  
015-211501440-DE\_2024\_008-DE

L'adoption du budget de la Commune de Omps pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses

**ARTICLE 2 :**

-

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	150 090.06
012	Charges de personnel et frais assimilés	165 310.00
014	Atténuations de produits	5 200.00
023	Virement à la section d'investissement	91 500.00
65	Autres charges de gestion courante	36 655.00
66	Charges financières	15 700.00
67	Charges spécifiques	1600.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	300.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>476 355.06</b>

**RECETTES**

<i>Chapitre</i>	<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	400.00
70	Produits des services, du domaine, vente	52 830.00
73	Impôts et taxes	142 408.00
74	Dotations et participations	153 768.04
75	Autres produits de gestion courante	22 015.00
76	Produits financiers	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	104 934.02
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>476 355.06</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

## DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	62 479.00
10003	VOIRIE	75 156.94
10004	AEP ASSAINISSEMENT	1000.00
10008	BATIMENTS COMMUNAUX	42 501.52
10009	AMENAGEMENT DU BOURG	21 000
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>202 137.46</b>

## RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	16 640.19
001	Solde d'exécution section investissement	21 094.38
021	Virement à la section de fonctionnement	91 500.00
040	Opération d'ordre 040	10 000.00
10003	VOIRIE	25 162.89
10004	AEP ASSAINISSEMENT	20 605.00
10008	BATIMENT COMMUNAUX	6 000.00
10009	AMENAGEMENT DU BOURG	11 135.00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>202 137.46</b>

## ADOPTE A LA MAJORITE

Fait et délibéré à OMPS, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Luc LOISON  
Président de séance

Monsieur Nicolas GUILLON  
Secrétaire de séance



Préfecture du Cantal  
Date de reception de l'AR: 04/04/2024  
015-211501440-DE\_2024\_008-DE

